

# La collaboration interinstitutionnelle (CII): quel rôle dans la réinsertion dans le domaine des addictions?

Nicolas Dietrich

Coordinateur cantonal CII - canton de Fribourg

---

GREa, Yverdon, 30 septembre 2010

## Programme

- Présentation de la CII (buts, partenaires et organisation)
  - Profil des situations traitées en 2009
  - En quoi cela peut intéresser le domaine des addictions?  
Comment la CII peut-elle être un instrument pour les addictions, comment l'"actionner"?
  - Suggestions éventuelles pour le domaine des addictions
  - Premières expériences 2008-2010.
-

**CII**: ensemble de stratégies et d'outils communs, partagés par les **dispositifs** de l'AS, de l'AC et de l'AI, destinés à améliorer la coordination entre eux, avec la participation active des **bénéficiaires**

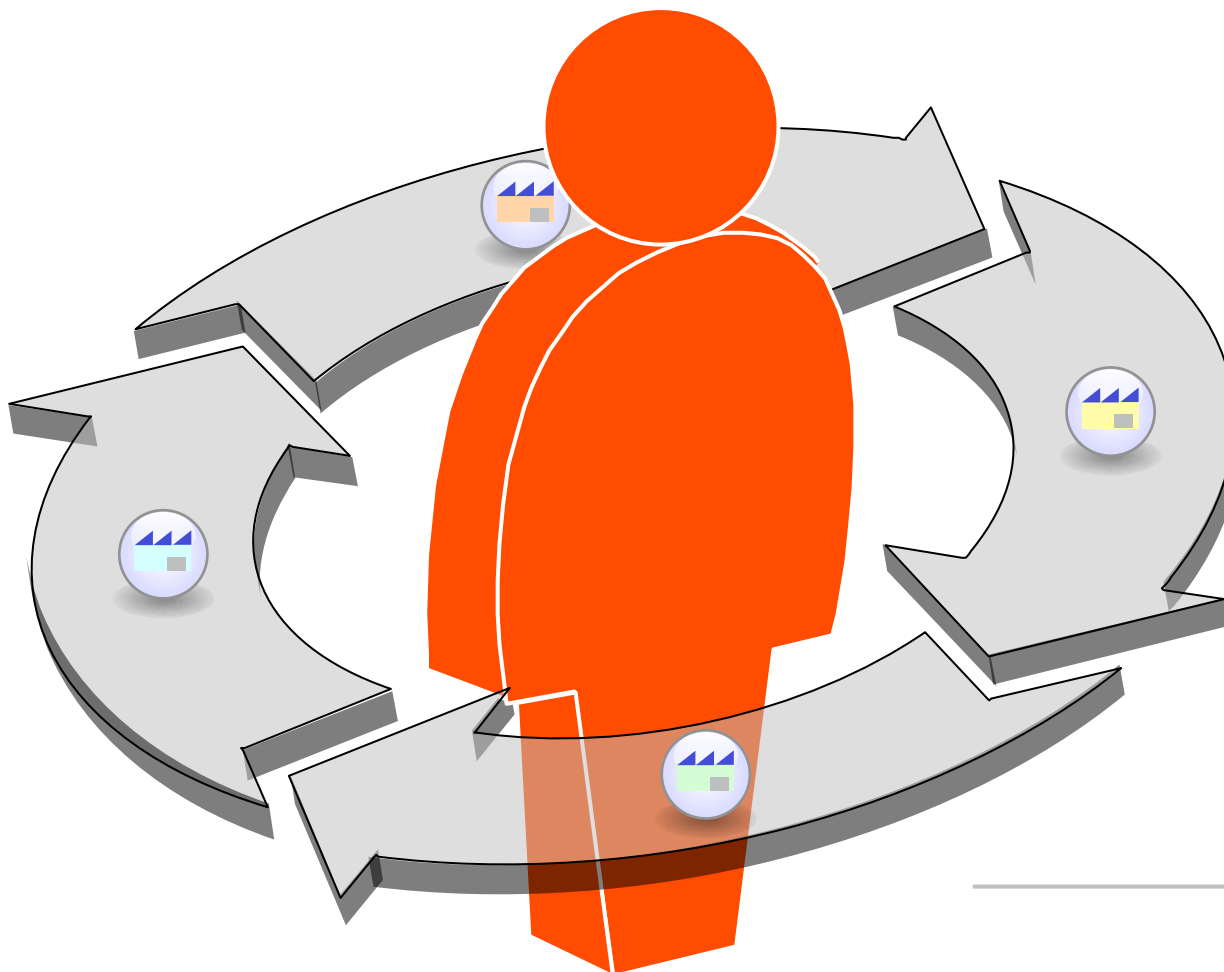
**CII-MAMAC**:

Extention de la CII au « bilan médical ».

**MAMAC** = Bilan médical, appréciation du potentiel professionnel par rapport au marché du travail et gestion par cas

---

## Les personnes cherchant de l'aide: „effet porte-tournante“





FR.ch

**CII • IIZ**

**La CII ... en d'autres termes ...**

**n'est ni une nouvelle prestation, ni  
une mesure, ni une nouvelle  
procédure légale, mais...**

**...un ensemble  
d'instruments de travail.**

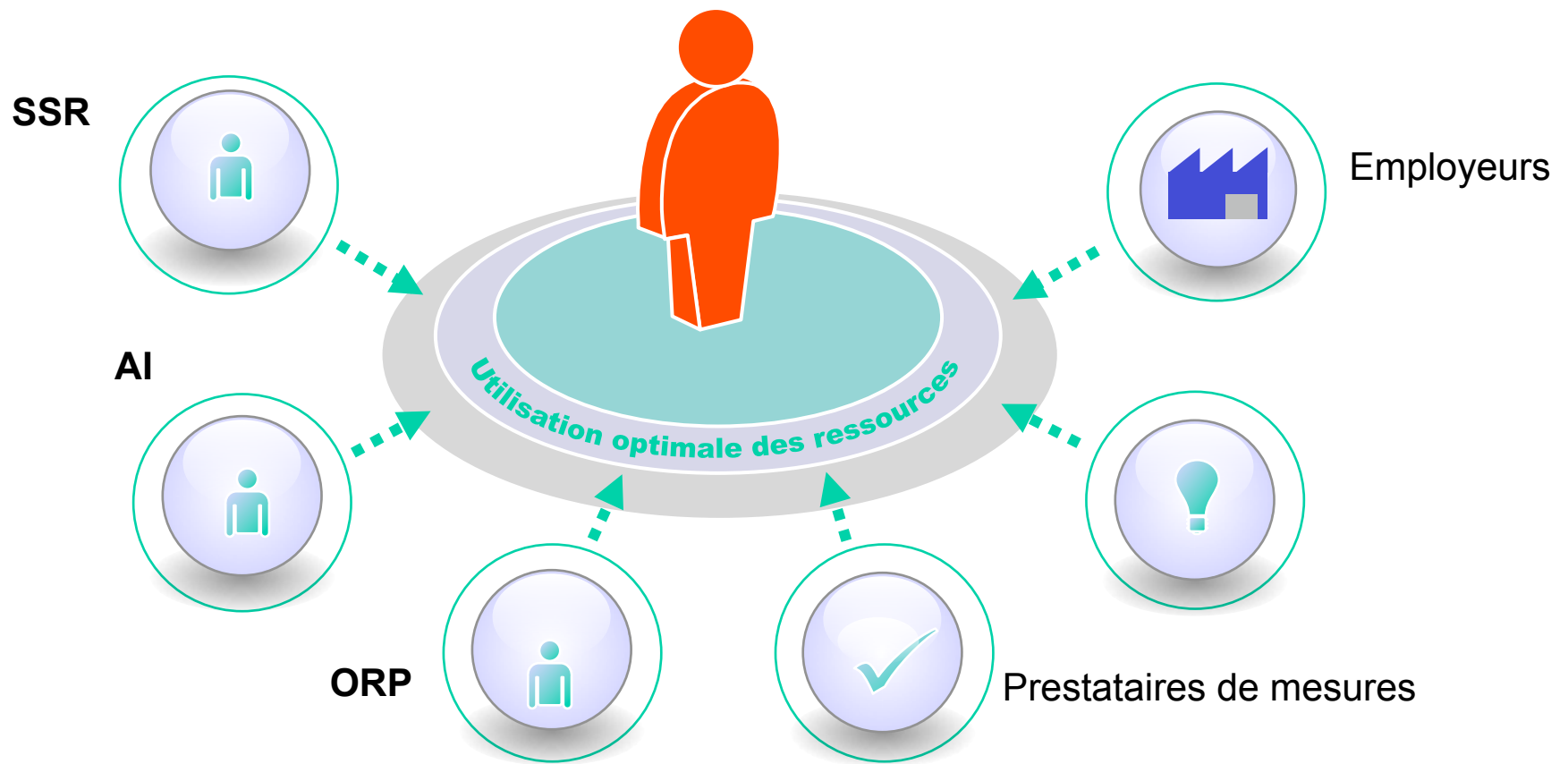
---



FR.ch

**CII • IIZ**

## La CII relie des ressources

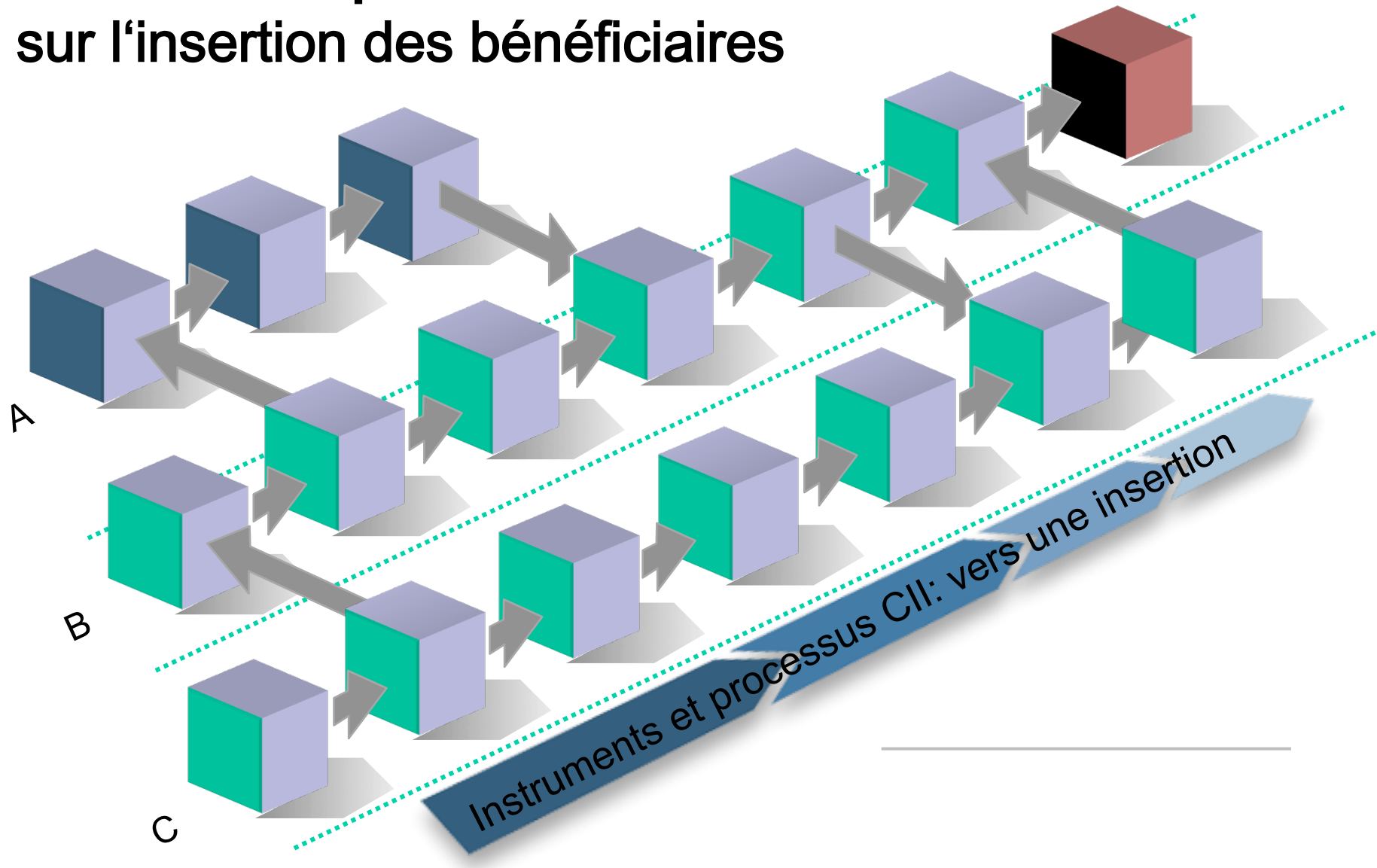




FR.ch

**CII • IIZ**

**La CII est un processus interinstitutionnel focalisé sur l'insertion des bénéficiaires**



## Finalités

- **Eviter l'effet de porte-tournante et donc réduire les durées de prise en charge.**
  - **Améliorer la réinsertion socioprofessionnelle durable et réduire les retours.**
  - **Améliorer la collaboration interinstitutionnelle: meilleures synergies et mise à profit des différentes compétences.**
  - **Améliorer la dignité et la prise en compte du bénéficiaire dans la prise en charge.**
-



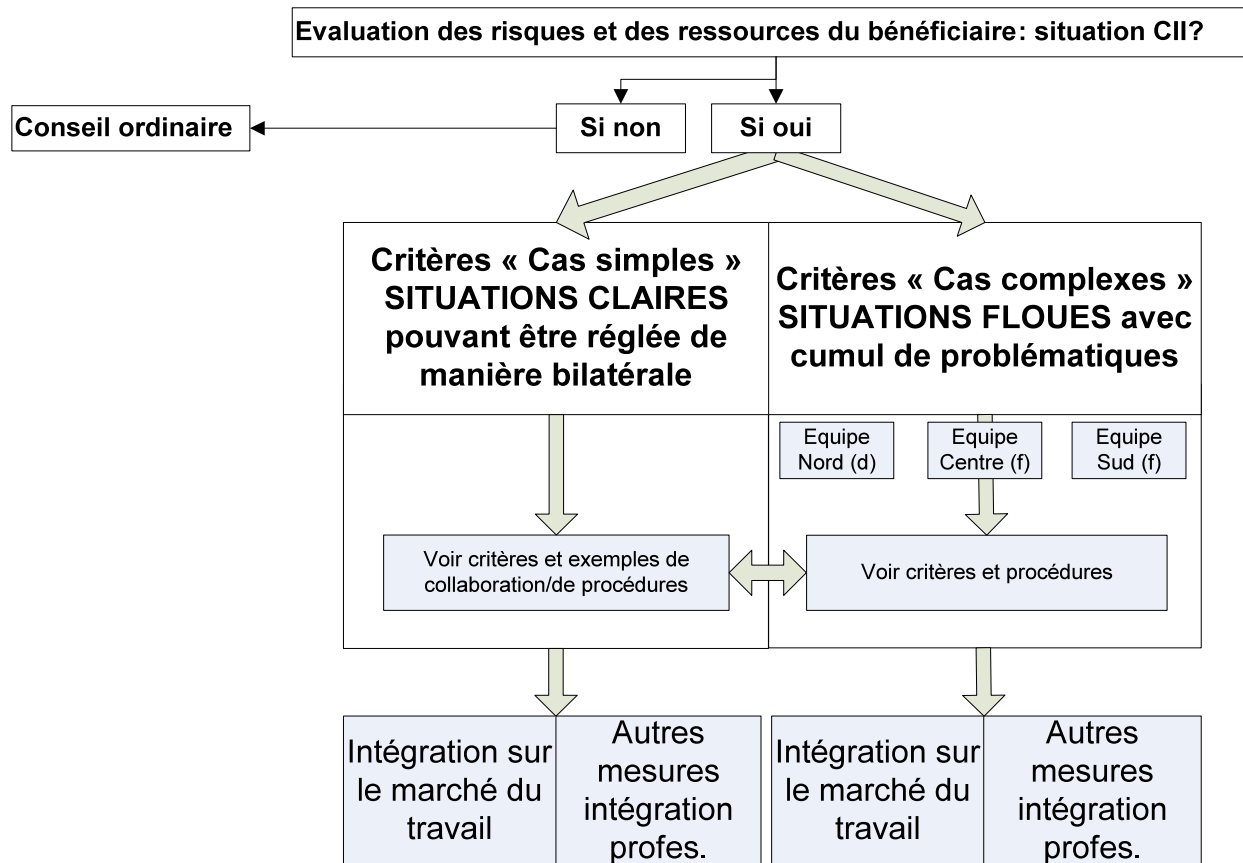
## Organisation en réseau

**Ipour le canton de Fribourg, il s'agit de faire collaborer plus de 250 professionnels de 31 services différents.**

Les bénéficiaires de la CII et CII-MAMAC représentent environ le 8% de l'ensemble des situations des services partenaires (6% cas simples et 2% cas complexes).

---

# Processus général dans le canton de Fribourg



## Critères de tri

### Cas de collaboration simple

- Potentiel de réinsertion existant et clair
- Les collaborateurs peuvent progresser mais ont besoin de coordonner leur intervention
- Situation peut avancer
- Pas de problématique multiple\*

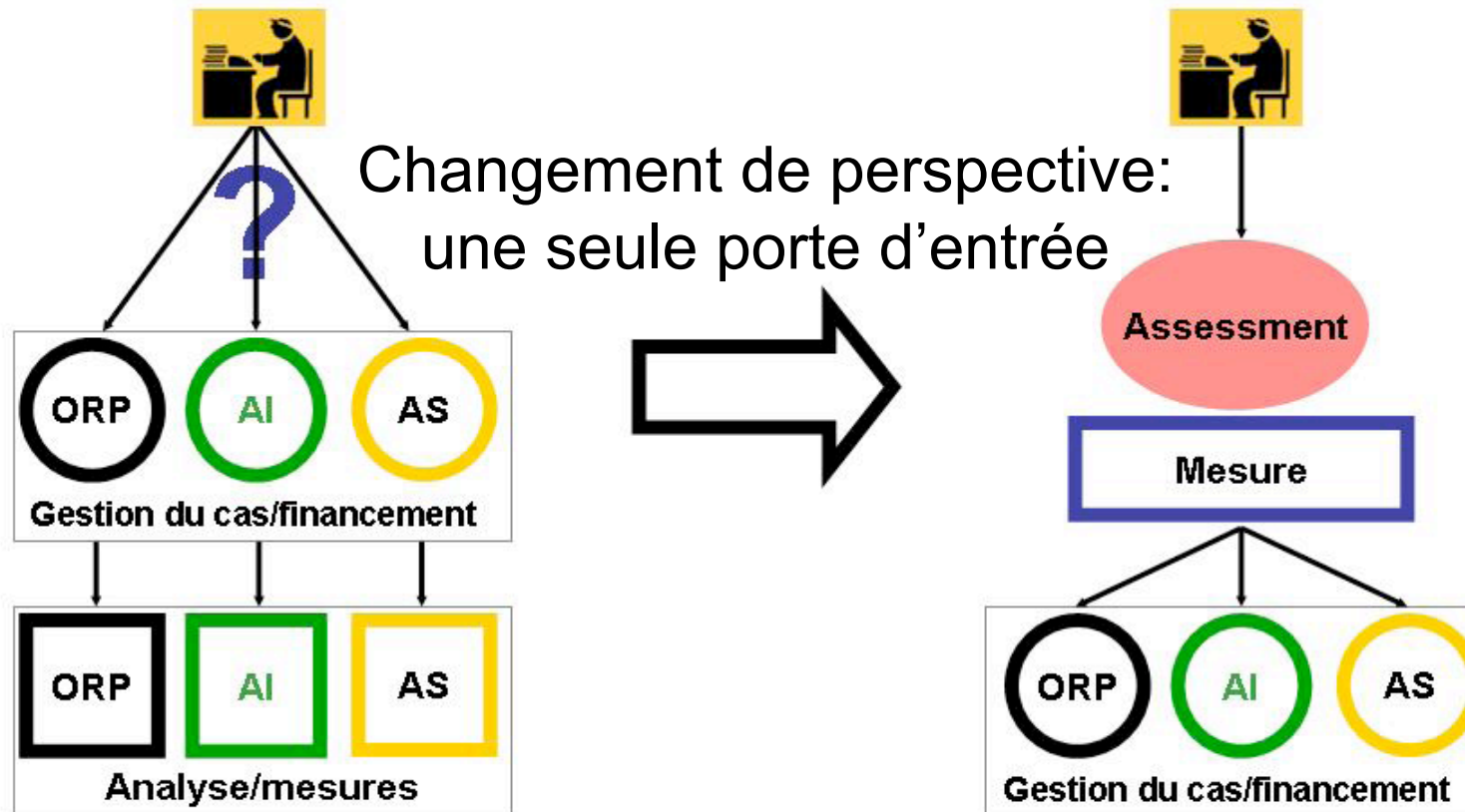
### Cas de collaboration complexe

- Potentiel de réinsertion existant mais flou
- Les collaborateurs ont besoin des compétences d'un autre dispositif
- Situation piétine ou bloquée
- Divergences de vues entre les dispositifs
- Problèmes de santé
- Problématique multiple et/ou complexe\*

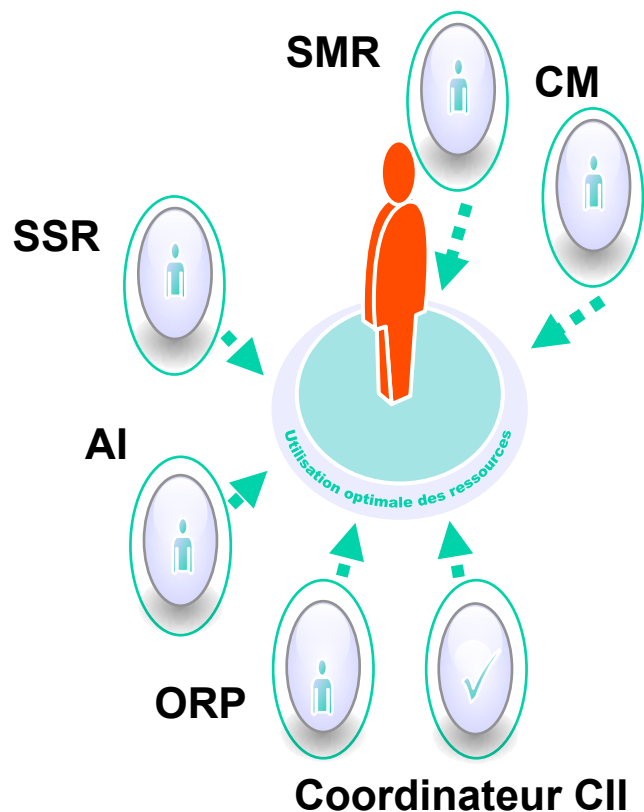
\*Cumul de plusieurs éléments: chômage/incapacité de travail, problèmes médicaux, difficultés financières, problèmes familiaux/relationnels, addictions, problème sur le lieu de travail, comportement, déficit social, difficultés d'adaptation, difficultés à établir des contacts, langue.

---

## Cas de collaboration complexes



## Espaces de coordination: exemple du canton de FR



### Composition

<b>3 équipes régionales de coordination (Nord, Centre, Sud)</b>
---

Un membre fixe de chaque institution + trois remplaçants fixes
--

### Fonction

Entretien préalable à l'assessment et assessment
--

Evaluation capacité de gain et aptitude au placement
--

Décision mesures et responsabilités (Case Manager)
--

Décision prise en charge des coûts des mesures entre 3 dispositifs
--

Communication plan de mesure et responsabilités (CM)
--

Suivi exécution plan de mesures décidé à l'assessment par le CM
---

## Le profil des situations complexes traitées en 2009 :

- 100 % ont un problème de santé dont 55 % ont un problème physique ET psychique combinés.
  - 80 % n'ont plus travaillé depuis plus de 2 ans (dont le quart depuis plus de 4 ans).
  - 64 % ont une capacité linguistique faible ou moyenne (entre A1 et B2).
  - 58 % n'ont aucune formation.
  - 54 % sont de nationalité étrangère.
  - 38 % ont des dettes (les dettes d'aide sociale ne sont pas comptées dans ce chiffre).
  - **15% ont des problèmes d'addictions.**
-

**En quoi cela concerne-t-il le domaine des addictions?**

**La CII est actuellement un des principaux instruments de collaboration structurée entre les différents partenaires de prise en charge des personnes (adultes) présentant des problèmes multiples (dont des problèmes d'addictions).**

---

**En quoi cela concerne-t-il le domaine des addictions?**

**Les professionnels du domaine des addictions peuvent jouer un rôle actifs et solliciter un des trois partenaires de la CII pour annoncer un bénéficiaire et en préparant les conditions d'insertion .  
Les client/-tes que vous suivez et qui sont enregistrés dans un des trois dispositifs partenaires de la CII peuvent bénéficier de la CII.**

---



# Rôle des professionnels du domaine des addictions ?

## Suggestions:

- 1) **Repérage et détection** (dès entrée dans le système addiction).
  - 2) **Clarification**: lorsqu'il y a un certificat médical, il est utile de demander au médecin: si l'exercice d'activité serait favorable ou si au contraire aucune activité n'est envisageable, quelles sont les limitations, quel est le type d'activités adaptées, de quel cadre a besoin la personne pour pouvoir exercer une activité et ce que lui, en tant que médecin, peut faire pour soutenir le projet de réinsertion. Vérifier les droits auprès des assurances sociales fait partie également de cette clarification.
  - 3) **Maintien voire développement du potentiel de réinsertion et les ressources professionnelles** de la personne (situation administrative, santé, mesures d'insertion, orientation, etc).
  - 4) Comme les institutions spécialisées dans les addictions n'ont que très peu de moyens en terme de mesures professionnelles, jouer le rôle de **relais et de soutien à la personne concernée** est important (contacter les personnes pouvant fournir une aide en terme de réinsertion (assurances sociales, structures de formation, etc)).
-

## **Autres possibilités pour favoriser la réinsertion?**

**-Dans certains cantons, il existe la possibilité d'avoir accès de manière facilitée à certaines offres de formation.**

**-Idem pour l'accès à certaines institutions (ateliers, lieux de vie + occupation)**

**-2<sup>ème</sup> marché du travail: politiquement bientôt mûr...**

---

**Quels sont les premières expériences ?**

**295 cas simples et 99 cas complexes/CII-MAMAC dans le canton de Fribourg (état au 30 septembre 2010).**

---

## Evaluation nationale (1)

**Avec des lunettes positives...**

- **Le processus CII-MAMAC avec Triage, Assessment, Plan d'intégration et gestion des cas a prouvé son efficacité.**
  - **Le système de détection et de tri a permis de toucher les personnes ciblées (situations complexes avec cumul de problématiques, problèmes de santé et sociaux).**
  - **La plupart du temps les cas ont été annoncés parce que la situation était soit floue soit qu'il était nécessaire d'élaborer une stratégie commune.**
  - **Les retours des bénéficiaires est positif (ils se sentent pris au sérieux, voient de nouvelles perspectives).**
  - **Les professionnels annoncent des cas parce qu'ils jugent que cela fait du sens.**
-

## Evaluation nationale (2)

Avec des lunettes positives...

- La réinsertion des personnes avec un cumul de problématiques a réussi (35% ont pu être réinsérés sur le premier marché du travail; on a atteint 64% dans le 1<sup>er</sup> semestre 2010 canton de Fribourg).
- MAMAC est un catalysateur pour la CII: dans plusieurs cantons la CII a pu être initialisée ou renforcée grâce à MAMAC (ex: LU, NE).
- Les assessments MAMAC ont permis un rapprochement des institutions (meilleures connaissances des autres, des prestations, des marges de manoeuvre et des limites, diminution des préjugés, échanges mutuels et création d'une base de confiance).

*„On devient de plus en plus pertinents dans notre façon de travailler“. „Trouver des solutions ensemble fonctionne très bien.“ (un Case manager CII-MAMAC)*

## Evaluation nationale (3)

**Avec des lunettes plus critiques...**

- **Il leur manque des ressources aux case manager (temps à disposition).**
  - **Des incitatifs négatifs freinent l'annonce de cas (cela prend du temps, objectifs propres au professionnel, „risque“ liés à un case management externe à la situation).**
  - **Les cas sont encore annoncés un peu tard.**
-

**De plus amples informations ?**

**Au niveau national:**

<http://www.cii.ch/fr/default.aspx>

**Fribourg:**

<http://www.cii-fribourg.ch/index.html>

[DietrichN@fr.ch](mailto:DietrichN@fr.ch), **026 305 52 25**

---



FR.ch

**CII • IIZ**

**Merci de votre attention!!!**

---